

## **Société : inauguration hier à Ogy-Montoy-Flanville : un mur antibruit pour la paix des riverains de la RD 603**

**À Ogy-Montoy-Flanville, le mur antibruit, le long de la RD 603, a été inauguré hier. Une solution à plus de 300 000 € pour réduire les nuisances sonores d'une dizaine de riverains. L'axe routier avale chaque jour près de 15 000 véhicules, dont 1 800 poids lourds.**

Le 07/11/2017



Photo HD Le mur antibruit a coûté 326 000 €, dont 100 000 € financés par la Département au titre de l'Amiter (Aide mosellane à l'investissement des territoires). Le Département a aussi participé à l'abattage des arbres en limite de propriété. Photo Gilles WIRTZ

Il fallait tendre l'oreille pour entendre les discours de l'inauguration du mur antibruit, le long de la RD 603 à Ogy-Montoy-Flanville. C'est au pied de l'installation, haute de quatre mètres et longue de 300 mètres, que le ruban a été coupé. « Vous voyez ce qu'on supporte, glisse Jacqueline, une riveraine. Et pourtant la circulation est aujourd'hui alternée ! »

Pour inaugurer ce mur, attendu depuis des décennies, et qui leur « change la vie », ils étaient quasiment tous là les voisins de la rue des Grands-Champs du lotissement Cugnot à Montoy-Flanville. Parmi eux, Arlette, les larmes aux yeux et ses pensées pour son époux décédé le 16 juin dernier. Arlette est triste qu'il n'ait pu voir la réalisation pour laquelle il s'est démené. « Pendant une quinzaine d'années, il s'est battu avec M. le maire pour avoir ce mur. Alors je suis là pour lui parce que oui, avant ce mur, c'était insupportable même avec le triple vitrage que nous avons fait installer. On ne pouvait jamais profiter du jardin, ni rester sur notre terrasse. »

Les travaux d'installation du mur antibruit ont commencé fin juin le long de la RD 603. « Il a bien atténué le bruit, explique Jacqueline. Avant, je ne pouvais pas être dans la cuisine à écouter ma radio si la fenêtre était ouverte : je n'entendais rien. » Paul, son époux, précise : « On entend toujours le trafic mais on peut discuter. » Le bruit est plus sourd, plus lointain. « Même entre voisins, on ne pouvait pas discuter d'une clôture à l'autre, ça tapait sur le système. » Cet été, le couple a réinvesti jardin et terrasse. « On dort, été comme hiver, avec la fenêtre ouverte mais côté Montoy. Avant, à 3 ou 4 h du matin, il fallait la refermer pour se rendormir. Aujourd'hui, les bruits sont estompés sauf si les vents sont au Nord. Du coup, c'est le trafic de l'A4 qu'on entend... »

Le dossier des nuisances sonores le long de la RD 603 s'ouvre au début des années 1990 avec l'arrivée, en mairie, des premières pétitions de riverains. À l'époque, 6 000 véhicules/jour sont comptabilisés. « Il ne se passe rien jusqu'en 2004, si ce n'est la croissance du trafic qui est à 14 000 véh/j », résume Eric Gulino, maire. Les premières études sur le bruit donnent pour résultat des pics de 65 à 67 décibels. À partir de 2012, la zone de la Planchette s'étend, son trafic alentours se multiplie. Fin 2015, la plateforme Lidl entre en activité. « Vis-à-vis des riverains, on prend l'engagement politique que la taxe d'aménagement de Lidl, de 700 000 €, permette de réaliser cet aménagement. »

Le mur est « un écran en acier enrobé de laine de roche des deux côtés, protégée d'un géotextile avec un grillage en PVC qui le rend végétalisable. Du lierre a été planté des deux côtés la semaine dernière, pour avoir du vert toute l'année et peu d'entretien », détaille Christian Henner, riverain concerné et élu en charge du dossier. Lors de la dernière étude en 2014, les décibels atteignaient 75 dB. « Avec ce mur, on devrait obtenir 10 dB en moins de perception auditive, c'est la moitié moins de bruit. Mais comme l'oreille humaine s'adapte, peut-être qu'avec le temps, on va trouver que c'est encore trop bruyant », termine l'élu.

Parmi les riverains, William et Angélo, deux frères qui vivent dans la maison familiale qui les a vus grandir, ont une amorce de solution : « Si on voulait davantage résorber ce bruit, il faudrait changer l'enrobé de cette route, confient-ils. Mais c'est une autre histoire de financement. En revanche, c'est certain, les nuisances sont atténuées et on a retrouvé un aspect convivialité. » Jacqueline enchaîne pour conclure : « Maintenant, ce qu'on attend, ce sont les voitures électriques ! »

Des nuisances sonores réduites de moitié en perception auditive

Cécile PERROT.